



”Rex Stoicus e Seneca Tragico : quand le théâtre devient une tribune politique, les exemples du De Iure regni apud Scotos (Édimbourg, 1579) et de Baptistes siue Calumnia (Londres, 1577) de George Buchanan”, Communication prononcée le 28 mars 2019 dans le colloque international “ La virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours ”, organisé les 27-29 mars 2019 à la Maison du Théâtre d’Aix-Marseille Université (Marseille).
Carine Ferradou

HAL Id: hal-04421333

<https://amu.hal.science/hal-04421333v1>

Submitted on 27 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

► **To cite this version:**

Carine Ferradou. "Rex Stoicus e Seneca Tragico : quand le théâtre devient une tribune politique, les exemples du *De Iure regni apud Scotos* (Édimbourg, 1579) et de *Baptistes siue Calumnia* (Londres, 1577) de George Buchanan", Communication prononcée le 28 mars 2019 dans le colloque international " La virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours ", organisé les 27-29 mars 2019 à la Maison du Théâtre d'Aix-Marseille Université (Marseille).. La virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours, Béatrice Charlet-Mesdjian (AMU, CAER) et Corinne Flicker (AMU, CIELAM), Carine Ferradou (AMU, CAER), Mar 2019, Marseille (13), France. hal-04421333

Rex Stoicus e Seneca Tragico : quand le théâtre devient une tribune politique, les exemples du *De Iure regni apud Scotos* (Édimbourg, 1579) et de *Baptistes siue Calumnia* (Londres, 1577) de George Buchanan

Carine Ferradou, Aix-Marseille Univ, CAER, Aix-en-Provence, France

Communication prononcée le 28 mars 2019 dans le colloque international « La virilité et ses déclinaisons dans le théâtre de Sénèque et chez ses émules de Mussato à nos jours », organisé les 27-29 mars 2019 à la Maison du Théâtre d'Aix-Marseille Université (Marseille) par Béatrice Charlet-Mesdjian (AMU, CAER), Corinne Flicker (AMU, CIELAM) et Carine Ferradou (AMU, CAER)

Publication en 2023, dans Béatrice Charlet-Mesdjian, Corinne Flicker (dirs.), *Sénèque tragique et sa réception dans le théâtre européen, XIV^e-XXI^e siècle, Déclinaisons de la virilité*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2023, coll. « Textuelles », p. 215-229

Des tragédies de Sénèque, les dramaturges de la Renaissance ont essentiellement développé une lecture morale et politique faisant écho aux préoccupations suscitées par les guerres civiles et religieuses de l'Europe du XVI^e siècle. Le traité publié par George Buchanan, *De Iure regni apud Scotos* (*Sur le droit royal en Écosse*, publié en 1579 à Édimbourg par John Ross) montre que l'influence du théâtre de Sénèque a dépassé le cadre des genres dramatiques pour innover la littérature politique qui connaît un nouvel essor et dont la forme dialogique est traditionnelle depuis Platon.

Dans le traité écrit par l'humaniste écossais impliqué dans les affaires publiques de son pays natal, fortement divisé par la destitution de Marie Stuart en 1567, les allusions aux œuvres philosophiques de Sénèque, tout comme à celles d'Aristote et de Cicéron, s'inscrivent dans la longue tradition des miroirs des princes ; plus novatrice est la place accordée aux références à *Thyeste*, qui fait de Sénèque le Tragique une *auctoritas*, notamment grâce à l'adaptation ancienne en Europe du stoïcisme à la morale chrétienne.

Outre deux passages renvoyant à *Thyeste*, le traité de Buchanan se conclut par la citation des vers 344-390 du deuxième chœur de la tragédie, située juste après que le roi Atrée a déclaré son intention (feinte, puisqu'en réalité il ne projette que de se venger) de se réconcilier avec son frère qui s'était conduit en tyran envers lui. Indépendamment de l'intrigue, même s'il en explicite la dimension politique, cet intermède philosophique prononcé par un personnage collectif anonyme, loue le « bon roi », dont la conduite est moralement irréprochable. Que la citation de ce chant ait été ajoutée en 1579 à la fin du traité par Buchanan ou par son éditeur John Ross, sa présence dans l'*editio princeps* revue et corrigée par l'auteur témoigne de l'importance de ce chœur dans la réflexion de Buchanan sur les devoirs des rois et les droits de leurs sujets, dont il défend même la possibilité de destituer, voire de tuer, le roi (ou la reine...) devenu un tyran.

Ce traité, dont la rédaction remonte à 1567 et a été inspirée par la volonté de justifier la chute de la reine Marie Stuart, dont pourtant Buchanan avait été naguère un proche, est publié deux ans après la première édition de la tragédie sacrée latine originale de Buchanan, *Baptistes siue Calumnia* (*Baptiste ou la Calomnie*, à Londres, en 1577, chez Thomas Vautrollier, mais sa composition date des années 1540), qui expose comment la Reine contraint par ruse le tétrarque de Judée Hérode à mettre à mort le prophète Jean-Baptiste, pour avoir dénoncé leur conduite immorale et par peur de voir l'homme de Dieu devenir un agitateur politique. Dans cette tragédie, dont les contemporains

ont perçu les échos avec l'actualité de plusieurs royaumes européens gouvernés par des rois sous l'influence d'éminences grises féminines¹, la figure du tyran est dédoublée dans les personnages d'Hérode, l'homme qui jouit du pouvoir mais se montre influençable, et de son épouse, uniquement désignée comme « la Reine », héroïne d'emblée animée par le *furor* de la vengeance et par une volonté de puissance machiavélienne. En apparence de caractères opposés mais en réalité complémentaires, Hérode et son épouse forment un couple infernal dont les décisions conduiront à la mort d'un innocent.

Les deux œuvres de Buchanan ici étudiées entretiennent des correspondances qui ont amené à considérer la tragédie comme la représentation dramatique de la conception politique développée par l'argumentation du dialogue philosophique².

Ainsi paraît-il intéressant d'analyser dans quelle mesure les références à *Thyeste* illustrent la pensée politique de Buchanan, qui s'appuie sur un sens de la virilité reposant sur l'idée qu'un bon gouvernant est un *uir* doué de *uirtus*, au sens du courage et de la dignité morale, et donc respectueux de l'humanité, la sienne et celle des autres, mais aussi comment cette réflexion peut être complétée par les propos des personnages de la tragédie latine de l'humaniste, ancien précepteur de Marie Stuart devenu son adversaire après la destitution de cette dernière et la conversion officielle du poète au protestantisme.

L'opposition entre le bon roi et le tyran dans le *De Iure*÷

S'inspirant essentiellement de la *Politique* d'Aristote, des dialogues platoniciens, des traités de Sénèque et des miroirs du prince chrétiens, mais aussi et surtout de la philosophie du droit naturel exposée par Cicéron, Buchanan, à travers le dialogue entre lui-même et son jeune compatriote Thomas Maitland, décrit le roi comme un homme à qui le peuple a accepté de confier le pouvoir en échange de la garantie de la justice et de l'ordre social, selon un pacte (« *mutua pactio* ») respectant la loi de la nature et la raison (« *ratio* »), qui représente la parcelle divine de tout être humain. Dans le respect des traditions antiques et médiévales, le terme *rex* et tous ses équivalents dans le dialogue sont du genre masculin. De plus, même si le traité est inspiré par la destitution de Marie Stuart, à laquelle il est fait allusion au début, par la suite, l'argumentation de Buchanan reste générale, c'est pourquoi les interlocuteurs utilisent pour ainsi dire le genre non marqué, le masculin, pour évoquer toute personne dotée du pouvoir suprême.

Selon Buchanan, le roi est soumis à la loi, qui exprime la volonté du peuple. Mais les interlocuteurs constatent que ce pacte est parfois menacé par le comportement excessif de certains dirigeants. Buchanan reprend la distinction traditionnelle depuis l'Antiquité entre le « bon roi » et le tyran. Ce qui est plus nouveau chez lui, et qui va dans le même sens que la pensée monarchomane contemporaine, essentiellement protestante³, est la défense du tyrannicide, de surcroît dans sa dimension la plus radicale, le meurtre du « mauvais roi » par n'importe quel individu qui comprend que son roi est en réalité un tyran.

1 Voir Raymond Lebègue, *La Tragédie religieuse en France – Les débuts (1514-1573)*, Paris, Honoré Champion, 1929, p. 210-212 pour un récapitulatif de toutes les interprétations possibles de *Baptistes* comme une pièce à clés.

2 Mon analyse comparative du *De Iure* et de *Baptistes* doit beaucoup aux travaux de Roger A. Mason et de Rebecca W. Bushnell (voir la bibliographie finale).

3 Cf. John Ponet, *A Short Treatise of Politike Power*, 1556, François Hotman, *Francogallia*, 1573, Théodore de Bèze, *De Iure magistratum*, 1574, Innocent Gentillet, *Anti-Machiavel*, 1576, Étienne Junius Brutus, l'auteur anonyme mais sûrement français des *Vindiciae contra tyrannos*, Bâle, 1579, pour ne citer que ceux qui ont pu connaître ou influencer Buchanan.

Pour justifier sa position, Buchanan oppose en détails la figure du roi à celle du tyran du point de vue des lois naturelles (inspirées par Dieu) et humaines, et du bien de son propre peuple. Ce contraste amène la première allusion à *Thyeste* (p. 23-24 du *De Iure*)⁴ :

[23] Buchananus - Platonem uero et Aristotelem etsi non ignoro quanti eos facias, in praesentia omitto. Malo enim e mediis rerum actionibus homines illustres, quam e gymnasiorum umbris accersere in subsidium. Stoicum uero regem, qualis a Seneca in Thyeste describitur multo minus [24] sum arbitratus tibi a me producendum. Non tam quod illa ueri regis imago perfecta non sit, quam quod illud principis boni exemplar magis informari, quam aliquando sperare posset.

Buchanan - Même si je n'ignore pas combien tu tiens en grande estime Platon et Aristote, je les laisse de côté pour l'instant. En effet, je préfère appeler à l'aide des hommes devenus illustres par leurs actions dans les affaires politiques que dans la pénombre des écoles. Cependant, j'ai pensé encore moins que je devais produire devant toi le roi stoïcien tel qu'il est décrit par Sénèque dans *Thyeste*, non pas tant parce que cette image du véritable roi ne serait pas parfaite que parce qu'on peut davantage imaginer ce modèle du bon prince qu'espérer <le rencontrer> un jour.

Dans cette préterition (il préfère parler des gouvernants réels plutôt que des personnages de la fiction tragique), Buchanan présente l'éloge du « bon prince » fait par le Chœur de *Thyeste* comme un idéal peu réalisable. Cette « image parfaite » du bon souverain est davantage connotée moralement que politiquement chez Sénèque comme chez Buchanan – ou chez les philosophes grecs. En effet, ce *rex stoicus* évoque la maîtrise des désirs et des passions par une conduite tempérée. À l'opposé, le tyran est celui qui, soumis à ses pulsions, n'écoute que son instinct animal et fait taire la raison en lui, au point de devenir bestial, ou pire, monstrueux. Or selon l'Écossais, c'est précisément pour éviter que le roi ne devienne un tyran qu'il est soumis aux lois (p. 33 du *De Iure*). Elles ont pour fonction de lutter, aux côtés de la raison, contre les penchants inhumains de tout homme, et *a fortiori* du roi, ici en l'occurrence deux passions que les stoïciens condamnent et que les chrétiens définissent comme des péchés : la convoitise (*cupiditas*) et la colère (*iracundia*), qui, sans le frein extérieur des lois, déclenchent une sorte de *furor* incontrôlable.

Les personnages tragiques antiques furieux, hommes et femmes, sont souvent comparés à des fauves pour expliciter leur situation marginale par rapport au reste de la société humaine dont ils se séparent en s'adonnant à leur *furor* qui les pousse à commettre un *nefas* ; de même, les thèmes de la bestialité et de la monstruosité du tyran permettent à Buchanan de justifier sa destitution, voire son assassinat, étant donné que de tels actes rendent service à la communauté humaine menacée par le tyran.

Si celui-ci est caractérisé par des vices irrépressibles qui l'amènent à abuser de la *uis* (« force ») et de la *uiolentia* (« violence »), aux dépens de ses sujets, qui le craignent et le détestent, le bon souverain est un parangon de la *uirtus* qui, chez Buchanan comme chez les philosophes antiques et chrétiens, se décline à travers des qualités morales comme le courage et la maîtrise de soi, l'absence de peur et le respect de la justice⁵, un dévouement et une affection réciproques entre son peuple et lui.

Quelques pages plus loin (p. 46-48), la deuxième mention du chœur de *Thyeste* souligne le caractère exemplaire du « bon roi » : par ses vertus morales et son affection, il sert de modèle éthique à ses sujets. Une fois de plus, cette *imago regis* relève plus d'un idéal que d'un programme politique réalisable :

4 Toutes les citations latines du *De Iure regni apud Scotos* sont extraites de George Buchanan, *A Dialogue on the Law of Kingship among the Scots, A Critical Edition and Translation of George Buchanan's De Iure Regni apud Scotos Dialogus*, Roger A. Mason and Martin S. Smith, Aldershot – Burlington : Ashgate, 2004. Traduction française des extraits du *De Iure* et de *Baptistes* : Carine Ferradou.

5 Voir Cicéron, *Mur.*, 23 : « *uirtutes continentiae, grauitatis, iustitiae* » (« les vertus qui consistent dans la maîtrise de soi, la gravité, l'esprit de justice »).

[46] B.- [...] ut regem bonum in maximis Dei beneficiis numeres : qui solus sine sua impensa, sine suo labore omnes regni molestias leuet, perturbationes sedet, et uetusta etiam animorum ulcera ad cicatricem breui perducatur, nec iis modo sit salutaris, qui eum comminus intuentur, sed [47] qui tam longe absint, ut nec eius uidendi spem ullam habeant. [...] Haec est uera nisi fallor imago regis. Non illa circumsepti armis, semper metuentis aut metum facientis : ex odio populum suo, populi in se odium metientis. Hanc imaginem quam posuimus expressit pulcherrimis coloribus Seneca in *Thyeste*. Quod carmen cum sit elegantissimum tibi notum esse non ambigo. [...] <Ego regem produco> sua tutum innocentia, nec armorum terrore, sed populi amore munitum, nec modo liberum et erectum, sed honoratum, sed uenerabilem, sacrosanctum, et augustum, cum bonis omnibus et faustis acclamationibus prodeuntem, et quocumque progrediatur omnium ora, oculos, et animos in se conuertentem. Quae ouatio, quis triumphus cum hac pompa quotidiana comparari potest ? [48] Aut si deus humana specie delaberetur in terras, quis ab hominibus maior honos ei haberi posset, quam qui uero regi, hoc est uiuo Dei simulacro, exhiberetur ? Hoc enim maiorem honorem nec amor largiri, nec metus exprimere, nec adulatio posset comminisci. Haec tibi regis imago ecquid uidetur ?

B.- [...] de manière à compter un bon roi parmi les plus grands bienfaits reçus de Dieu, puisque lui seul sans dépense ni effort soulage toutes les peines du royaume, apaise les désordres, aide en peu de temps même d'anciennes blessures morales à cicatriser, et non seulement apporte le salut à ceux qui le voient face à face, mais à ceux qui sont si loin de lui qu'ils n'ont aucun espoir de le voir. [...] Telle est, si je ne me trompe, la véritable image du roi. Ce n'est pas celle d'un homme entouré d'armes, toujours effrayé ou effrayant, mesurant sa haine du peuple à la haine de son peuple envers lui. Cette image que nous venons d'exposer, Sénèque l'a dépeinte avec de très belles couleurs dans *Thyeste*. Et comme ce chant est particulièrement exquis, je ne doute pas que tu le connaisses. [...] <Pour ma part, je présente un roi> protégé par sa propre innocence, défendu non pas par la terreur qu'inspirent les armes, mais par l'amour de son peuple, non seulement libre et digne, mais honoré et vénéré, sacré et majestueux, s'avancant sous les bons augures et les acclamations favorables, partout où il se déplace, attirant à lui les visages, les yeux, les esprits de tout le monde. Quelle ovation, quel triomphe peut-on comparer à cette procession quotidienne ? Et si un dieu descendait sur terre sous une apparence humaine, quel plus grand honneur pourraient lui conférer les hommes que celui qui serait montré au véritable roi, c'est-à-dire à la représentation vivante de Dieu ? En effet, l'amour ne pourrait pas dispenser, la crainte ne pourrait pas imposer, la flatterie ne pourrait pas imaginer un plus grand honneur que celui-ci. Que penses-tu de cette image du roi ?

Si le chœur sénéquéen insiste sur la figure du roi-philosophe (au masculin), Buchanan, pour se défendre face au reproche souvent exprimé par ses adversaires absolutistes de bafouer la personne royale, met en relief le caractère sacré de la fonction. Par sa conduite morale exemplaire, le souverain idéal peut être honoré comme le représentant de Dieu sur terre, mais une telle perfection, aux yeux de Buchanan, reste très rare.

Si la tragédie *Baptistes siue Calumnia* propose une mise en scène des théories politiques de Buchanan, il s'avère instructif de comparer certains dialogues de *Baptistes* avec la deuxième mention commentée du *Rex stoicus* du chœur sénéquéen, et avec le chœur de *Thyeste*.

Exemples de rapprochements possibles entre *Thyeste* et les œuvres de Buchanan

Bien que publiée après le retour de Buchanan en Écosse, en 1577, *Baptistes*, comme *Iephthes siue Votum*, a été représentée dans les années 1540 lors des fêtes scolaires du Collège de Guyenne où les élèves bordelais de Buchanan (uniquement des garçons) interprétaient tous les rôles⁶ sur des tréteaux installés pour l'occasion dans l'enceinte du collège. Dans une perspective pédagogique humaniste, le règlement du collège obligeait les professeurs à composer tous les ans des pièces de théâtre ou des dialogues à l'intention de leurs élèves. On a peu d'informations sur la représentation des drames de Buchanan dont les textes ne comportent aucune didascalie. Les professeurs avaient-ils certaines exigences quant à la mise en scène, à la qualité du jeu, ou à l'élaboration des costumes ? Pour ce qui est de l'humaniste écossais, nous n'en savons rien...

6 Voir Henri Lagrave, Charles Mazouer et Marc Regaldo, *La Vie théâtrale à Bordeaux : des origines à nos jours*, tome 1 : « des origines à 1799 », Paris, 1985, p. 51-52.

Au début de *Baptistes*, le « *Prologus* » annonce le sujet. Dans l'épisode 1, les rabbins Malchus et Gamaliel s'opposent à propos de Jean-Baptiste, ascète qui blâme les mauvais ministres du culte traditionnel et prône la pénitence. Malchus, irrité par la tolérance de Gamaliel, le quitte pour aller se plaindre au roi ; Gamaliel médite sur les mauvais conseillers qui poussent les rois faibles à la cruauté. Le Chœur des Juifs déplore la méchanceté et la ruse animant les hommes tels que Malchus. L'épisode 2 consiste en un entretien entre la Reine, qui veut faire arrêter Jean-Baptiste, et Hérode, qui voit en lui un saint homme. Dans l'épisode 3, Hérode fait comparaître le prophète, qui invoque comme défense son obéissance absolue à Dieu, le roi le congédie et déplore les difficultés de la fonction royale, il finit par déclarer que Jean-Baptiste est un rebelle qu'il faut punir. Le Chœur implore l'aide de Dieu, en proclamant sa toute-puissance, qui s'est souvent manifestée par le passé. Dans l'épisode 4, Malchus interroge Jean-Baptiste sur sa mission, sa réponse est une reprise de l'Évangile selon saint Jean (1, 19-27), inspiré par le verset 40, 3 du Livre d'Isaïe annonçant la venue du précurseur du Christ. Hostile à cet homme qui instaure de nouveaux rites, Malchus le menace de mort. Bref chant du Chœur contre les vices et les crimes qui ne restent pas impunis. Dans l'épisode 5, Malchus incite la Reine à circonvenir Hérode pour obtenir par tous les moyens l'exécution de Jean-Baptiste. Le Chœur condamne l'envie et la calomnie, piliers de la tyrannie, et admire la constance du saint homme. Dans l'épisode 6, averti par le Chœur du danger extrême, il proclame qu'il ne redoute pas la mort. Le Chœur affirme son espoir en la vie éternelle future. Dans l'épisode 7, la Reine, seule sur scène, fait le récit du festin où sa fille a dansé « récemment » pour Hérode, qui lui a promis n'importe quelle récompense ; elle a juré à sa mère de demander la tête du prophète. Dans l'épisode 8, Hérode tente de se dérober au souhait de Salomé : il craint que la mort d'un homme aimé du peuple ne provoque au moins un fort mécontentement, mais la Reine affirme qu'elle assumera seule la responsabilité de l'exécution. Le Chœur déplore l'impiété de ses contemporains, et annonce le châtement prochain d'Israël, c'est-à-dire la prise et la destruction de Jérusalem par Titus en 70 après J.-C. Enfin (épisode 9), un messager annonce au Chœur l'exécution de Jean-Baptiste et le dissuade de le pleurer trop longtemps car la mort du juste le délivre des maux présents et donne accès à la vie éternelle.

Ci-dessous sont regroupées à titre indicatif quelques correspondances entre *Thyeste*, *Baptistes* et le *De Iure* pour illustrer l'influence de Sénèque tragique sur la pensée politique et l'écriture dramatique de Buchanan, qui entrent mutuellement en résonnance.

<i>Thyeste</i> , scène 3 (v. 202-235 : le courtisan et Atrée) ⁷	<i>Thyeste</i> , 2 ^e chœur (v. 336-403), reproduits à la fin de l' <i>editio princeps</i> du <i>De Iure</i> sous le titre « <i>REX STOICUS ex Seneca</i> »)	<i>Baptistes siue Calumnia</i> (1577)	<i>De Iure regni apud Scotos</i> (1579)
	v. 348-349 : <i>Rex est qui posuit metus/Et diri mala pectoris,</i> Celui-là est roi/Qui s'est libéré de ses peurs/Libéré du mal qui pourrissait son cœur + v. 380-388 : <i>Mens regnum bona</i>	Scène 2, v. 360-374 (Hérode, la Reine) : <i>Her. : A purpuratis uis timenda est satrapis.</i> <i>Reg. : Et a seueris fraus timenda hypocritis. [...]</i> <i>Her. ; Conditio regum misera, si miseros timet.</i> <i>Reg. : Si nil timendo praeda fit, miserrima.</i> <i>Her. : Quid ergo tutum iam</i>	[47] < <i>Ego regem produco</i> > <i>sua tutum innocentia, nec armorum terrore, sed populi amore munitum, nec modo liberum et erectum, sed honeratum, sed uenerabilem, sacrosanctum, et augustum</i> <Pour ma part, je présente un roi> protégé par sa propre innocence, défendu non pas par la terreur qu'inspirent les armes, mais par l'amour de son peuple, non seulement libre et digne, mais honoré

7 La traduction française des extraits de *Thyeste* est issue de : Sénèque, *Théâtre complet*, vol. 1 : *Phèdre, Thyeste, Les Troyennes, Agamemnon*, traduction, préface et notice de Florence Dupont, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 2004, eoll. « Le spectateur français », p. 105-206. Le texte latin est extrait de Sénèque, *Tragédies*, tome II (*Edipe, Agamemnon, Thyeste*), texte établi et traduit par François-Régis Chaumartin, Paris, Les Belles Lettres, 1999.

	<i>possidet./Nil ullis opus est equis./Nil armis et inertibus/Telis quae procul ingerit/Parthus cum simulat fugas ;/Admotis nihil est opus/Vrbes sternere machinis/Longe saxa rotantibus./Rex est qui metuat nihil,</i> Car le vrai roi est le sage. Le sage n'a pas besoin de chevaux ni d'épées. Il n'a pas à simuler la fuite comme les nomades du désert. En lançant de loin des flèches maladroites. Il n'a pas besoin pour pénétrer dans les villes. De ces machines de guerre qui les rasant en les bombardant. Celui-là est roi qui ne craint rien.	<i>supererit regibus ?</i> <i>Reg. : Omnia, quieti si quod obstat auferant.</i> <i>Her. : Nempe hoc tyrannus interest regi bono ;</i> <i>Hic seruat hostes, hostis ille ciuium est.</i> <i>Reg. : Vtrumque durum est, et perire et perdere ;</i> <i>Sed si eligendum est, praestat hostem perdere.</i> Hérode - C'est de la pourpre des satrapes qu'il faut craindre la force. La Reine - C'est aussi des sévères hypocrites qu'il faut craindre la perfidie. [...] Hérode - La condition des rois est misérable, s'ils craignent les misérables. La Reine - Très misérable si l'absence de crainte fait d'eux des proies. Hérode - Qu'est-ce qui restera désormais sûr pour les rois ? La Reine - Tout, s'ils détruisaient tout obstacle à leur repos. Hérode - N'est-ce pas en ceci que le tyran diffère du bon roi ? L'un préserve les ennemis extérieurs, l'autre est l'ennemi de ses sujets. La Reine : Cruel dilemme : ou périr ou faire périr ; mais s'il faut choisir, mieux vaut faire périr l'ennemi.	et vénéré, sacré et majestueux. [47] <i>Haec est uera nisi fallor imago regis. Non illa circumsepti armis, semper metuentis aut metum facientis : ex odio populum suo, populi in se odium metientis.</i> Telle est, si je ne me trompe, la véritable image du roi. Ce n'est pas celle d'un homme entouré d'armes, toujours effrayé ou effrayant, mesurant sa haine du peuple à la haine de son peuple envers lui.
v. 213-21 : <i>Satelles - Rex uelit honesta : nemo non eadem uolet./ Atreus Vbicumque tantum honesta dominanti licent./precario regnatur.</i> <i>Satelles- Vbi non est pudor/ Nec cura iuris, sanctitas, pietas, fides/Instabile regnum est. Atreus Sanctitas, pietas, fides/priuata bona sunt ; qua iuuat reges eant.</i> Le courtisan-Le roi n'a qu'à vouloir le bien et l'honneur/Et la volonté du roi sera la volonté de tous/Atrée- Un royaume dont		Sc. 8 (Hérode, la Jeune Fille, la Reine) : v. 1201-1231 : <i>Puella- Is dignus ira est, scelere qui hanc meruit suo./ Herodes- Quod nunc remedium plebis odio reperiam ?/Pu.- Parere populi est, imperare regium./Her.- Aequa imperare regium est /Pu.- Quod iniquum erat/Prius, imperando facere rex aequum potest./Her.-At imperandi lex facit regi modum./Pu.- Si principi quod placuit est ius, iam modum/Non regibus lex, legibus sed rex facit./Her.- Pro rege fama me tyrannum perferet./Pu.- At sceptrum metuit. Her.- Metuit, et garrat tamen./Pu.- Compesce ferro./Her.- Regna male seruat metus./Pu.- Et regna uertit facile scelerum impunitas./Her.- Securus est quem ciuium seruat fides./Pu. : Necesse reges est timeri, diligi/Necesse non est. Her.- Odia crudelem premunt./Pu.- In rege uulgo lenitas contemnitur./Regina- Haec tota, opinor, tendit huc oratio./Promissa uana ut effluant. Nondum mihi/Regum uidere</i>	[18] <i>B.- legem [regi] uelut collegam aut potius moderatricem libidinum adiciemus.</i> Buchanan- Nous associerons [au roi] la loi comme collègue, ou plutôt comme une <aide> modérant ses désirs. [20] <i>B.- [...] regum insolentia legum fecit desiderium. Leges igitur hac de causa inuentae sunt a populis regesque coacti non sua in iudiciis licentia sed quod populus in se dedisset iure uti.</i> Buchanan- [...] L'insolence des rois a rendu nécessaire les lois. Donc les peuples ont inventé les lois pour cette raison et les rois ont été contraints dans l'exercice de la justice non pas à faire leur bon plaisir mais à appliquer le droit que le peuple leur avait confié. [86] <i>B.- Lex igitur rege potentior est ac uelut rectrix et moderatrix et cupiditatum et actionum eius.</i> Buchanan- La loi est donc plus puissante que le roi, elle est comme le guide et le modérateur de ses désirs et de ses actions.

le prince n'a pas d'autre choix que le bien et l'honneur/change souvent de maître./Le courtisan- Un royaume où il n'y a ni morale ni justice/Ni respect des hommes et des dieux/Ni religion ni confiance mutuelle/Ce royaume s'effondrera bientôt/ Atrée- La religion, le respect des hommes et des dieux, la confiance mutuelle/ sont des vertus bonnes pour ceux qui n'ont pas le pouvoir/ Un roi ne doit être conduit que par son plaisir		<i>nosse quae sint munera./Si honesta credis esse regi et turpia/Quae honesta uulgi credit esse et turpia./Falleris. Amici proximi, socer gener./Fratres sorores, cuius hostis pauperum/Sunt uincla, uana regibus uocabula./Diadema quisquis induit capiti semel./Vulgaris omnes ponat officii gradus./Nil arbitretur turpe quod regi utile./Nullum indecorum facinus esse existimet/Suae salutis quod facit causa. Salus/A rege populi pendet ; igitur consulit/Populi saluti quisquis in regem est pius.</i> La jeune fille- Il mérite la colère, celui qui l'a attirée par son propre forfait./Hérode- Quel remède trouverai-je maintenant à la haine de la populace ?/La J.F.- Obéir appartient au peuple, ordonner, appartient au roi./Hér.- Il appartient au roi d'ordonner ce qui est juste./La J.F.- Ce qui avant était injuste, le roi par ses ordres peut le rendre juste./Hér.- Mais la loi impose une limite aux ordres du roi./La J. F.- Si le droit consiste en ce qu'elle décide le prince,/ce n'est plus la loi qui imposera une limite aux rois, mais le roi qui l'imposera aux lois./Hér.- L'opinion publique dira qu'au lieu d'être un roi, je suis un tyran./La J. F.- Mais elle craint ton sceptre.Hér.- Elle le craint, et pourtant elle jase./La J. F.- Réprime-la par le fer. Hér.- La crainte préserve mal les royaumes./La J. F.- Et l'impunité des forfaits renverse aisément les royaumes./Hér.- Il vit en sécurité, celui que préserve la confiance de ses sujets./La J. F.- Il est nécessaire que l'on craigne les rois, qu'on les aime, ce n'est pas nécessaire./ Hér.- La haine accable l'homme cruel../La J. F.- Chez un roi, on méprise communément la douceur./La Reine- Tout ce dialogue, je crois, tend à ce que ta vaine promesse s'évanouisse ;/à mon avis, tu ignores encore quelle est la tâche des rois./Si tu crois que pour le roi est honorable et honteux ce qui est pour la foule honorable et honteux, tu te trompes. Des amis, des proches, un beau-père, un gendre, des frères, des sœurs, les sujets, les ennemis sont des contraintes pour les pauvres, ce sont de vains mots pour les rois.	
---	--	--	--

		Quiconque a posé une fois sur sa tête le diadème, doit oublier toutes les hiérarchies du devoir commun, ne juger absolument pas honteux ce qui est utile au roi, ne considérer comme malséant aucun acte qu'il commet pour son propre salut. Le salut du peuple dépend du roi ; ainsi donc il veille au salut du peuple, quiconque est dévoué à son roi.	
--	--	--	--

Des correspondances significatives

Dans ses deux œuvres, Buchanan développe la distinction entre le roi et le tyran autour des thèmes traditionnels de la justice et de l'injustice, de l'honneur et de la honte, de la douceur ou de la clémence et de la violence, et donc des réactions suscitées par la conduite du souverain : la crainte ou la confiance, la haine ou l'attachement : rien d'original ici⁸.

La nouveauté, dans la tragédie *Baptistes*, est que Buchanan crée le type du mauvais conseiller, qui connaîtra dans le théâtre européen des XVI^e et XVII^e siècles un grand succès, sous l'effet de la littérature politique qui souligne l'importance d'un tel personnage dans la fiction et dans l'Histoire⁹. C'est ainsi que la Reine et Hérode forment un couple tyrannique, dont les traits psychologiques sont inversés par rapport aux stéréotypes antiques de la masculinité et de la féminité¹⁰. Hérode, qui n'est pas un tyran dès le début, hésite à user de la violence, conscient des limites du pouvoir royal, et n'est en rien *furiosus*, ne ressemble ni à Atrée ni aux tyrans des tragédies humanistes qui mettent en scène des discussions sur la sévérité et la clémence du gouvernant. C'est la Reine, assistée de son doublet fonctionnel « la Jeune Fille » (Salomé, que Buchanan laisse dans l'anonymat pour mieux identifier son rôle machiavélien¹¹ à celui de sa mère¹²), qui peut être rapprochée du personnage d'Atrée.

Comme ce dernier, elle ne prononce jamais le mot de « tyran » mais en loue le comportement méprisant envers les lois, la justice et le bien du peuple, au point de ne présenter qu'une image déviante du pouvoir royal ; elle est animée par un *dolor*, un ressentiment qui va se transformer en *furor*, en folie meurtrière, dont la réalisation sera le *nefas*, la mort d'une personne sacrée ; elle ne conçoit l'exercice du pouvoir que dans l'excès et à des fins personnelles, à travers le renversement de toutes les valeurs morales qui permettent à une société de se maintenir dans l'ordre et la sécurité. Dans la scène 7, cette mégère déchaînée reconnaît que son obstination à faire mourir Jean-Baptiste n'est pas digne d'une femme, mais elle la justifie par la raison d'État¹³, la nécessité de protéger le

8 Cf. le *topos* politique « *oderint dum metuant* » (« qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent. ») remontant aux tragédies d'Accius.

9 Sur la nouveauté du rôle du mauvais conseiller dans l'avènement de la tyrannie tragique sous l'influence de la pensée de Machiavel dans *Baptistes*, voir A. Irvine Watson, « George Buchanan and Antonio Ferreira's *Castro* », *Bulletin of Hispanic Studies*, 1954, vol. 31, p. 65-77.

10 Voir Rebecca W. Bushnell, *op. cit.*, p. 63-66, 103-115.

11 Sur l'inspiration machiavélienne dans *Baptistes*, voir aussi John R. C. Martyn, « The Tragedies of Buchanan, Teive and Ferreira », [in :] Ian D. McFarlane (éd.), *Acta Conuentus Neo-Latini Sanctandreami*, Binghamton – New York, Medieval and Renaissance Texts and Studies, 1986, 9, p. 85-98.

12 L'absence de représentation sur la scène de la danse de Salomé, fréquente dans les drames médiévaux anglais sur la mort de Jean-Baptiste mais remplacée ici par le récit très laconique de la Reine, s'explique non seulement par le respect d'une dramaturgie resserrée en quelques heures mais aussi par le souci de Buchanan de ne conférer aucune sensualité à la Jeune Fille. Alors qu'elle n'est pas impliquée émotionnellement dans le conflit opposant Jean-Baptiste à sa mère et à son beau-père, elle n'apparaît que pour tenir, non sans éloquence, des propos politiques peu vraisemblables pour une jeune juive de l'an zéro, mais qui accentue l'idée que la tyrannie, dans la tragédie, peut revêtir l'apparence d'une femme. Cf. Rebecca Bushnell, *Tragedies of Tyrants*, p. 112.

13 Cf. A. Irvine Watson, *ibid.*, p. 69-71.

pouvoir contre d'éventuelles remises en cause : aux vers 1179-1181, elle déclare : « (...) *Turpe est esse atrocem foeminam, Turpe, nisi reges esse inultos turpius/Foret. (...)* » (« C'est une honte d'être une femme intraitable, C'est une honte, n'était-ce une plus grande honte que les rois/restent sans vengeance »).

À côté d'elle, Hérode, qui au début n'est pas antipathique, devient peu à peu enclin à la tyrannie, très sensible certes aux insinuations de son épouse, mais aussi parce que sa lâcheté personnelle lui fait craindre la perte de son pouvoir. Sa faiblesse de caractère, indigne d'un gouvernant selon Buchanan, le prédispose à se laisser influencer par plus « fort.e » que lui (Malchus, la Reine)... Dès la fin de la scène 3, il est convaincu de la nécessité de réprimer une éventuelle remise en question de son autorité, et lorsqu'à la scène 8, il continue, comme le courtisan débattant avec Atrée, de défendre la royauté, il adopte une attitude hypocrite et rusée, caractéristiques du mauvais roi dans la tradition philosophique. N'osant pas assumer la décision d'exécuter le prophète, il est soulagé que son épouse cruelle en porte publiquement la responsabilité. La Reine est consciente qu'elle jouera le rôle du bouc émissaire si le peuple est mécontent de la mort du prophète, mais elle a depuis longtemps effacé en elle tout scrupule.

Même si Hérode ne se comporte pas d'emblée en tyran viril et violent, il est un gouvernant aussi dévoyé que son épouse, de plus, à cause de sa lâcheté, il porte le masque de la duplicité, au point qu'il peut sembler encore plus « mauvais » souverain que la Reine. Le personnage de celle-ci est plus facile à cerner dans sa dimension de femme forte qui annonce une Lady Macbeth, tandis que celui d'Hérode, soumis à des attermoissements, évolue au fil de l'intrigue, précisément parce qu'il n'endosse pas ostensiblement les traits habituels du protagoniste masculin de la tragédie politique.

Le couple infernal qu'il forme avec son épouse illustre les reproches que Buchanan énonce dans le *De Iure* contre les tyrans. Masculins ou féminins, la tyrannie prend de nombreux visages, avance masquée ou s'impose sans complexe, mais toujours au détriment de l'innocence et de la vertu. En fin de compte, comme le quatrième chant du Chœur le souligne, le personnage qui dans *Baptistes* répond le mieux à la définition du *rex stoicus ex Seneca* (le « roi stoïcien selon Sénèque ») est le prophète martyr Jean-Baptiste, un sage courageux et constant, qui réconcilie en lui la morale stoïcienne et l'idéal chrétien de la sainteté.

En conclusion, les correspondances relevées entre *Thyeste* et les œuvres dramatiques et politiques de Buchanan illustrent la lecture majoritairement politique que l'Europe de la première modernité appliquait aux tragédies de Sénèque. Elle y trouvait des échos aux préoccupations de son temps, qui allaient de la définition de la royauté aux querelles confessionnelles qui remettaient soudain en cause le fondement multiséculaire des sociétés monarchiques chrétiennes occidentales.

Tragédies, traités en prose, poésies de circonstance, tous les genres qui ont rendu célèbre l'humaniste écossais attestent cette recherche d'un équilibre entre l'exercice du pouvoir et des attentes spirituelles et morales souvent opposées aux intérêts immédiats des gouvernants. Une réflexion nourrie par ses fonctions à la cour du jeune Jacques VI d'Écosse, futur Jacques I^{er} d'Angleterre, auquel il dédia *Baptistes* et le *De Iure*, et par son implication dans la destitution de Marie Stuart.

L'attitude de Buchanan envers celle-ci fut longtemps aussi ambiguë que celle de Sénèque envers Néron. Si l'on a pu reprocher au philosophe latin quelque complaisance envers le tyran notoire, et donc une contradiction entre sa philosophie et ses actions¹⁴, on peut aussi voir dans ses écrits la défense d'un idéal de monarchie éclairée que la conjoncture de son temps n'a pas permis de réaliser. De même, Buchanan, auprès de Marie Stuart puis de son fils, fut un précepteur espérant que ses royaux élèves appliqueraient ses leçons morales pour le bien de la société qu'ils étaient destinés à diriger. Sa déception fut sans doute immense quand, ayant pris des voies spirituelles

14 Voir Maria José Alonso Veloso, « Quevedo devant Sénèque : de la citation affectueuse au personnage littéraire », *Europe XVI-XVII*, n° 23, 2016, p. 205-253.

différentes d'elle, il constata que Marie Stuart avait dérogé à plusieurs reprises aux valeurs qu'il jugeait essentielles pour la royauté. Tel Hérode, Marie Stuart a pu sembler, aux yeux de l'humaniste, être mal influencée et se laisser aller à des penchants incompatibles avec l'idéal de la *uirtus* du bon souverain tel que Buchanan continua pourtant à le prôner dans ses œuvres.